

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2025 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

09. Mise en place de redevances exceptionnelles pour l'exploitation de buvette dans le cadre de la réception d'une étape d'arrivée du Tour de France le 10 juillet 2025

Philippe MALLÉON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'étape d'arrivée du tour de France le 10 juillet 2025, nous proposons un appel à manifestation d'intérêt sur l'exploitation de buvette selon l'avis de publicité émis par la commune.

Nous proposons de fixer les différentes redevances de la manière suivante :

Libellé		prix de vente en TTC
Branchement sur le domaine public	Selon les emplacements définis dans l'appel à manifestation d'intérêt	20 € par branchement Aucune redevance conformément à l'article L 2125-1-2 du code général de la propriété des personnes publiques.
Installation de buvette sur le domaine public	Selon les emplacements définis dans l'appel à manifestation d'intérêt	10 € le mètre linéaire Aucune redevance pour les associations conformément à l'article L 2125-1-2 du code général de la propriété des personnes publiques.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 7 Mai 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 15 Mai 2025,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Délibération n°2025/05/26/09 du 26 mai 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur les tarifs ci-dessus.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	38	11
Vote Pour	38	11
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/09 du 26 mai 2025 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 27

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 08

Le 26 Mai 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 20 mai 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 20 mai 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	☒			
ALLEGRE Gilles	☒			
BALLÉ Marie-Noëlle		☒		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra			☒	
BINET Samuel	☒			
BLANC Meiggie			☒	
CHÉNEL Fernand			☒	
COIGNARD Cindy	☒			
CORDIER Marie-Ange			☒	
COUASNON Serge	☒			
COURTEILLE Jacques		☒		Samuel BINET
DROULLON Joël		☒		Pierre-Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUMONT Eric		☒		
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier	☒			
FOUBERT Françoise		☒		Annie ROSSI
GALLIER Pierre-Henri	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LAURENT Françoise		☒		Gilles ALLEGRE
LE DREAU Nathalie	☒			
LEBREYRE Yoann			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-09-DEP

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/09 du 26 mai 2025 à 20h30

LEFOUR Tony			☒	
LELARGE Michel	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
LETELLIER Nadine	☒			
MADELAINE Catherine			☒	
MAINCENT Lyliane		☒		Marie-Odile MOREL
MALLÉON Philippe	☒			
MALOISEL Gilles	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MASSÉ Aurélie		☒		Marie-Claire LEMARCHAND
MOREL Marie-Odile	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PICOT Régis		☒		Cindy COIGNARD
PIGAULT Jane	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine		☒		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine		☒		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	☒			
ROSSI Annie	☒			
TOULUCH Jean-Claude		☒		Serge COUASNON
VELANY Guy	☒			
VIGIER Maud			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/09 du 26 mai 2025 à 20h30